



Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT
Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir
58 avenue Jean Jaurès 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

L'an deux mil vingt-six, le 06 juillet, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes du Lardin St Lazare, sous la présidence de M. Dominique DURAND, Président.

Date de convocation : 29 juin 2026

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	57
Présents	44
Votants :	49
Pour :	49
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Dominique DURUY, Patrice LOISEAU, Sylviane GRANDCHAMP, Fabienne SAULIERE, Lionel ARMAGHANIAN, Jean-Marie CHANQUOI, Stéphane ROUDIER, Patrick GAGNEPAIN, Daniel DEVAUX, Gaston GRAND, Louis-Charles BARNIER, Roland MOULINIER, Nicolas DJERBI, Béatrice ROLLAND, Daniel BOUTOT, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Francine BOURRA, Claude SAUTIER, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Philippe COLLAS, Daniel GAILLARD, Victor MONTEIL, Pascale LARUE, Claudine LIARSOU, Jean-Yves VERGNE, Jean-François CHAVEROCHE, Frédéric GAUTHIER, Anne Marie BOSLIMON, Ali DOGRU, Laurence DUMONT, Philippe SISCARD, Sylvain GAUTHIER, Maxime BOURNAZEL, Jean-Luc BLANCHARD, Odette LACOSTE, Stéphane GREFFE, Dominique DURAND, Sandrine GERAUD, Renée MATHIEU-BROIZAT.

Suppléant : Gérard MERCIER représenté par Patrick LEFEBVRE, Jean-Marc RENOUX représenté par Marie-Christine LAVIE, Thierry LACHAISE représenté par Joël DURAND.

Excusés : Didier CLERJOUX, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel LAGORSE, Jean-Louis PUJOLS, Eric SOURBÉ, Alexandra DUMAS-NIVERT, Patrick DELAUGEAS, Jean-Michel LAGORCE, Nadine PIERSON donne pouvoir à Francine BOURRA, Jean BOUSQUET donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Stéphanie PORTE donne pouvoir à Jean-François CHAVEROCHE, Coralie DAUBISSE-BOYER donne pouvoir à Laurence DUMONT, Isabelle DUPUY donne pouvoir à Anne-Marie BOSLIMON.

SECRÉTAIRE : Ali DOGRU

Objet : Décisions Modificatives n° 1 – Budget annexe Assainissement

Vu, le budget annexe assainissement adopté le 2 mars 2026,

Considérant la nécessité de modifier les inscriptions budgétaires pour les motifs **ci-dessous**,

Cette décision modificative a pour objet de régulariser une erreur d'imputation concernant le solde du précédent contrat de la délégation de service public (DSP).

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux, par courrier (9 Rue Tastet, 33 000 Bordeaux) ou par l'application informatique telerecours.fr, dans le délai de deux mois à compter de sa publication. Dans le même délai, un recours gracieux peut être introduit devant M. le Président de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir (

58 av. Jean Jaurès - 24120 Terrasson-Lavilledieu)
024-200041150-20260706-DE2026_096-DE
Reçu le 10/07/2026

En 2023, les titres de recettes correspondant à la clôture du contrat de DSP et au solde de la dotation aux investissements devant être reversés par le délégataire **Veolia** ont été émis sur l'exercice 2023. Toutefois, ces titres ont été établis au nom du tiers correspondant au nouveau contrat de délégation, alors qu'ils auraient dû être émis au nom de **Veolia**, titulaire du contrat de délégation conclu en 2011.

Il convient donc d'annuler ces titres en 2026, puis de les réémettre sur l'exercice 2026 au nom du bon tiers, à savoir **Veolia** au titre du contrat de délégation de 2011, afin de régulariser la situation comptable. Cette correction n'a pas d'incidence financière sur le budget ; elle vise uniquement à assurer la conformité des écritures comptables avec la convention signée entre les parties.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé du Vice-Président Roland MOULINIER, et après en avoir délibéré à l'unanimité, **DÉCIDE** :

 **D'ADOPTER** la décision modificative n°1 du budget principal comme suit

INTITULES DE S COMPTES	DEPENSES		RECETTES	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
Virement à la section d'investissement	023(023)	-148 392,00		
Titres annulés (sur exercices antérieurs)	673(67)	175 100,00		
Autres produits exceptionnels			778(77)	26 708,00
TOTAUX EGAUX - FONCTIONNEMENT		26 708,00		26 708,00
OP : OPERATIONS FINANCIERES				
Virement de la section de fonctionnement			021(021)	-148 392,00
Autres fonds d'investissement			10228(10)	148 392,00
TOTAUX EGAUX - INVESTISSEMENT		0,00		0,00

 **D'AUTORISER** le Président à signer tout document relatif à cette affaire

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
 Au registre sont les signatures.
 Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
 le 06/07/2026

Le Président,
 DURAND Dominique




AR Prefecture

024-200041150-20260706-DE2026_096-DE
 Reçu le 10/07/2026